

FINAL TERMS

Dated 17-April-2014

GOLD BULLION SECURITIES LIMITED
PROGRAMME FOR THE ISSUE OF UP TO
1,000,000,000 GOLD BULLION SECURITIES

These Final Terms (as referred to in the base prospectus (the “**Prospectus**”) dated 22 August 2013 in relation to the above Programme) relate to the issue of the Gold Bullion Securities referred to above. The Gold Bullion Securities have the terms provided for in the trust instrument dated 24 March 2004 (as may be amended from time to time) between the Company and The Law Debenture Trust Corporation p.l.c. as trustee constituting the Gold Bullion Securities. Terms used in these Final Terms bear the same meaning as in the Prospectus.

These Final Terms have been prepared for the purpose of Article 5(4) of Directive 2003/71/EC and must be read in conjunction with the Prospectus and any supplement, which are published in accordance with Article 14 of Directive 2003/71/EC on the website of the Company: <http://www.etfsecurities.com>. In order to get the full information both the Prospectus (and any supplement) and these Final Terms must be read in conjunction. A summary of the individual issue is annexed to these Final Terms.

The particulars in relation to this issue of Gold Bullion Securities are as follows:

| | |
|---|---|
| ISIN Number: | GB00B00FHZ82 |
| Issue Date: | 22-April-2014 |
| Number of Gold Bullion Securities to which these Final Terms apply: | 10,000 |
| Issue Price: | 96.027671000% per cent. of one - tenth of one fine troy ounce of gold |
| Exchange on which Gold Bullion Securities are admitted to trading: | DE,FR & NL,IT,UK |

RÉSUMÉ
Gold Bullion Securities Limited
Programme pour l'Émission de
Gold Bullion Securities
Résumé du Prospectus

Les résumés comprennent les exigences en matière de déclaration appelées « Éléments ». Ces Éléments sont numérotés dans les sections A à E (A.1 à E.7).

Le présent résumé contient tous les Éléments nécessaires devant être inclus dans un résumé pour ce type de titres financiers et d'émetteur. Étant donné que certains Éléments ne doivent pas obligatoirement être traités, il peut y avoir des écarts dans la numérotation des Éléments.

Même si un Éléments peut devoir être inséré dans le résumé en raison du type de titres financiers et de Société, il est possible qu'aucune information importante ne puisse être donnée concernant l'Éléments. Dans ce cas, une description rapide de l'Éléments est comprise dans le résumé avec la mention « non applicable ». Le résumé suivant est spécifique à l'émission des Gold Bullion Securities devant être émis en vertu des conditions définitives de la Société datées du 17-Avril-2014 (les « Conditions Définitives »).

Gold Bullion Securities

Section A - Introduction et Avertissements

- | | | |
|-----|---|--|
| A.1 | Déclaration d'avertissement standard | <ul style="list-style-type: none">• Ce résumé doit être interprété en tant qu'introduction au prospectus de base de Gold Bullion Securities Limited daté du 22 août 2013 (le « Prospectus »). • Toute décision d'investir dans les Gold Bullion Securities doit être fondée sur l'examen entier du Prospectus par l'investisseur. • Lorsqu'une plainte concernant les informations contenues dans le Prospectus est déposée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, en vertu de la législation nationale des États Membres, devoir supporter les coûts de traduction du Prospectus avant que les poursuites judiciaires ne soient entamées. • La responsabilité civile est seulement attachée aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris toute traduction de ce résumé, mais dans la seule éventualité où le résumé est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est interprété de concert avec les autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lorsqu'il est interprété de concert avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant aux investisseurs de prendre une décision quant à un investissement dans les Gold Bullion Securities. |
| A.2 | Divulgarion du consentement à l'utilisation du Prospectus pour la | La Société a consenti à l'utilisation du Prospectus, et a accepté la responsabilité du contenu du Prospectus, relativement à la revente ou au placement final par voie d'offre au public des Gold Bullion Securities en Belgique, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, aux Pays- |

revente ou le placement final des titres financiers par des intermédiaires financiers

Bas et au Royaume-Uni par tout intermédiaire financier qui est une entreprise d'investissement au sens de la directive Marchés d'instruments financiers (« **MIF** ») et qui est agréé conformément à la directive MIF dans tout État membre. Ce consentement s'applique à toute revente ou placement final par voie d'offre au public au cours de la période de 12 mois à compter de la date du Prospectus, à moins que ce consentement soit retiré avant cette date par un avis publié sur le site Internet de la Société. Hormis le droit de la Société de retirer le consentement, aucune autre condition n'est attachée au consentement visé dans le présent paragraphe.

Dans le cas d'une offre faite par un intermédiaire financier, cet intermédiaire financier fournira l'information aux investisseurs sur les termes et conditions de l'offre au moment où l'offre est faite. Tout intermédiaire financier utilisant le Prospectus dans le but d'une offre doit indiquer sur son site Internet qu'il utilise le Prospectus conformément au consentement donné et aux conditions qui y sont attachés.

Section B - Société

| | | |
|------|---|--|
| B.1 | Nom juridique et commercial | Gold Bullion Securities Limited (la « Société »). |
| B.2 | Siège social / Forme juridique / Législation / Pays d'enregistrement | La Société est une société anonyme cotée en bourse constituée et enregistrée à Jersey en vertu de la Loi sur les Sociétés (Jersey) de 1991 (telle que modifiée) sous le numéro d'immatriculation 87322. |
| B.16 | Contrôle direct / indirect de la Société | <p>Les actions de la Société sont entièrement détenues par ETFS Holdings (Jersey) Limited (« HoldCo »), une société holding constituée à Jersey.</p> <p>Les actions de HoldCo sont directement détenues par ETF Securities Limited (« ETFSL ») qui est également constituée à Jersey. La Société n'est ni directement ni indirectement détenue ou contrôlée par une autre partie au programme.</p> |
| B.20 | Structure à finalité spécifique | La Société a été établie en tant que structure à finalité spécifique dans le but d'émettre des Gold Bullion Securities en tant que titres financiers adossés à des actifs. |
| B.21 | Activités principales | L'activité principale de la Société consiste en l'émission d'un type de titres de créance (les « Gold Bullion Securities ») conçu pour offrir aux investisseurs un moyen d'investir dans des lingots d'or physique en évitant la nécessité de prendre livraison des lingots d'or et pour permettre aux investisseurs d'acheter et de vendre cette participation à travers la négociation d'un titre financier en bourse. La Société a établi un programme en vertu duquel les Gold Bullion Securities peuvent être émis périodiquement. |

Les Gold Bullion Securities peuvent être créés quotidiennement par des établissements financiers qui (i) ont certifié à la Société leur statut au regard du Financial Services and Markets Act 2000 (le « **FSMA** ») ; (ii) ont certifié à la Société qu'ils ne sont pas des organismes de placement collectif régis par la Directive du Conseil N° 85/611/CEE sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ; et pour lesquels (iii) la Société a accepté qu'ils souscrivent aux Gold Bullion Securities à tout moment (« **Intermédiaires Agréés** ») et se les fassent rachetés par toute personne identifiée dans le registre comme détenant des Gold Bullion Securities (un « **Porteur de Titres** »). Les Gold Bullion Securities sont également négociables sur différents bourses et marchés.

Chaque Gold Bullion Security est adossé à des barres d'or physique tel que décrit plus loin au B.25 – *Actifs sous-jacents*.

La Société et le Trustee (telle que défini ci-dessous) ont conclu des accords (les « **Conventions de Dépôt** ») avec HSBC Bank USA, N.A. (le « **Dépositaire** ») pour le stockage de l'or auquel sont adossés les Gold Bullion Securities dans les coffres du Dépositaire à Londres (ou, uniquement pour la garde temporaire de l'or jusqu'à son transport dans les coffres du Dépositaire à Londres, sauf accord contraire avec le Trustee, les locaux d'un sous-dépositaire).

Les Gold Bullion Securities sont constitués en vertu d'un contrat entre la Société et The Law Debenture Trust Corporation p.l.c. (en sa capacité de trustee (le « **Trustee** ») pour les Porteurs de Titres (tels que définis ci-dessous)) intitulé l' « **Instrument de Trust** ». Le Trustee détient tous les droits et avantages au titre de l'Instrument de Trust sur le trust pour toute personne identifiée dans le registre comme détenant des Gold Bullion Securities (les « **Porteurs de Titres** »). La Société et le Trustee ont également conclu un document distinct intitulé « **Acte de Garantie** » relativement à l'or détenu dans les comptes au nom du Trustee chez le Dépositaire. L'Acte de Garantie et l'Instrument de Trust donnent au Trustee, sur le trust pour les Porteurs de Titres, des droits à l'encontre de la Société relativement aux Gold Bullion Securities.

ETF Management Company (Jersey) Limited (« **ManJer** »), une société entièrement détenue par ETFSL, fournit ou fera fournir tous les services de gestion et d'administration à la Société et paye tous les frais de gestion et d'administration de la Société en contrepartie de frais payables par la Société en or.

B.22 Absence d'états financiers

Non applicable ; les états financiers ont été élaborés à la date du présent Prospectus.

B.23 Informations financières historiques clés

| | | Au 31 décembre | |
|---|--|----------------------|----------------------|
| | | 2012 GBP | 2011 GBP |
| Actifs | | | |
| Trésorerie et Équivalents de Trésorerie | | 102 836 | 101 646 |
| Gold Swing Bar | | 442 608 | 438 750 |
| Créances Commerciales et Autres | | 1 649 472 | 1 405 979 |
| Lingots d'Or | | 4 604 988 100 | 3 961 470 417 |
| Total des Actifs | | 4 607 183 016 | 3 963 416 792 |
| Passifs | | | |
| Gold Securities | | 4 604 988 387 | 3 961 470 676 |
| Dettes Commerciales et Autres | | 2 099 629 | 1 846 116 |
| Total du Passif | | 4 607 083 016 | 3 963 316 792 |
| Capitaux Propres | | | |
| Capital Social | | 100 000 | 100 000 |
| Total des Capitaux Propres | | 100 000 | 100 000 |
| Total des Capitaux Propres et des Dettes | | 4 607 183 016 | 3 963 416 792 |

B.24 Changement défavorable important

Non applicable ; il n'y a pas eu de changement défavorable important dans les prévisions de la Société depuis la date de la publication de ses derniers états financiers vérifiés au 31 décembre 2012.

B.25 Actifs sous-jacents

Les sous-jacents aux Gold Bullion Securities, auxquels ils sont adossés et par lesquels ils sont garantis, sont des barres d'or physique. Ces barres sont détenues au nom du Trustee dans les coffres du Dépositaire (ou d'un sous-dépositaire ou délégué du Dépositaire).

Les livres et registres du Dépositaire démontrent que ces barres d'or sont séparées de tout autre or détenu dans ses coffres et que certaines barres d'or numérotées de façon unique sont détenues pour le Trustee sous forme allouée (c'est-à-dire que ces barres spécifiques sont détenues pour et la propriété du Trustee et ne sont pas fongibles avec d'autres barres détenues par le Dépositaire).

Toutes les barres d'or détenues par le Trustee dans les coffres du Dépositaire et garantissant les Gold Bullion Securities, doivent répondre à des spécifications particulières, appelées normes de

« **bonne livraison** » relatives au poids et à la pureté. Ces spécifications sont définies par la London Bullion Market Association.

Chaque Gold Bullion Security donne droit aux Porteurs de Titres à une quantité d'or physique. La quantité d'or physique à laquelle les Porteurs de Titres ont droit à tout moment est connue comme la « **Valeur Or par Titre** ». La Valeur Or par Titre est réduite chaque jour par les frais dus à ManJer pour les services qu'il fournit à la Société.

Les actifs garantis auxquels est adossée l'émission présentent des caractéristiques démontrant la capacité de générer des flux financiers permettant de payer les paiements dus sur les Gold Bullion Securities.

Généralement les créations et rachats de Gold Bullion Securities sont réalisés en échange de la livraison de l'or physique d'un montant égal à la Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities concernés. Les Porteurs de Titres peuvent également choisir de racheter leurs Gold Bullion Securities en contrepartie d'un montant en numéraire équivalent à la Valeur Or par Titre. Dans ce cas, la Société vendra l'or sous-jacent au Dépositaire (selon les termes de l'accord conclu entre la Société, le Trustee et le Dépositaire intitulé « **Accord de Contrepartie de Vente d'Or** ») et utilisera le produit en numéraire de cette vente pour payer les prix de rachat aux Porteurs de Titres concernés.

B.26 Gestion des investissements

Non applicable ; il n'y a pas de gestion active des actifs de la Société.

B.27 Autres titres financiers adossés aux mêmes actifs

D'autres Gold Bullion Securities pourront être émis mais uniquement après qu'une quantité d'or égale à la Valeur Or par Titre agrégée des Gold Bullion Securities à émettre ait été transférée dans les comptes du Trustee chez le Dépositaire. Ces Gold Bullion Securities nouvellement émis seront fongibles avec tous les Gold Bullion Securities existants et seront adossés aux mêmes actifs.

B.28 Schéma de la transaction

La Société a créé un programme en vertu duquel les Gold Bullion Securities peuvent être émis périodiquement. Les Gold Bullion Securities peuvent être émis ou rachetés quotidiennement pour ou par des Intermédiaires Agréés. Les Intermédiaires Agréés peuvent alors vendre ou acheter des Gold Bullion Securities à d'autres investisseurs en bourse ou de gré à gré.

L'or physique reçu des Intermédiaires Agréés en contrepartie de l'émission de Gold Bullion Securities, par la Société est détenu au nom du Trustee par le Dépositaire jusqu'à ce qu'il soit vendu ou retransféré à un Intermédiaire Agréé en contrepartie du rachat de Gold Bullion Securities.

Les Gold Bullion Securities sont constitués par l'Instrument de Trust. Le Trustee agit en tant que trustee pour les Porteurs de Titres. De plus, la Société et le Trustee ont conclu un Acte de Garantie au titre de l'or détenu dans les comptes du Trustee chez le Dépositaire. Les droits et prérogatives détenus par le Trustee en vertu de l'Acte de Garantie sont détenus en trust par le Trustee pour les Porteurs de Titres.

Une représentation schématique des principaux aspects de la structure telle qu'actuellement établie apparaît ci-dessous. Pour des raisons de simplicité, seuls les créations et les rachats par des Intermédiaires Agréés sont illustrés.



B.29 Description du flux de fonds

La plupart des Porteurs de Titres achèteront ou vendront leurs Gold Bullion Securities contre du numéraire sur l'une des bourses sur lesquelles les Gold Bullion Securities sont admis à la négociation plutôt que directement auprès de la Société. Les teneurs de marché fournissent de la liquidité sur ces bourses.

Lors de la création de Gold Bullion Securities, un Intermédiaire Agréé doit livrer une quantité d'or physique égale à la Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities devant être créés sur le compte de la Société chez le Dépositaire. Au moment du rachat, le flux d'actifs inverse a lieu à moins que le Porteur de Titres choisit de recevoir le produit du rachat en numéraire, auquel cas la Société vendra l'or sous-jacent au Dépositaire (selon les termes de l'Accord de Contrepartie de Vente d'Or) et utilisera le produit en numéraire de la vente pour payer les produits de rachat aux Porteur de Titres.

B.30 Initiateurs des actifs gagés Non applicable. Il n'y a pas d'initiateurs des actifs gagés.

SECTION C – Titres

C.1 Type et catégorie de titres financiers offerts La Société a créé et mis à disposition aux fins d'émission une catégorie de Gold Bullion Securities

| <i>Class</i> | <i>LSE Code</i> | <i>ISIN</i> |
|-------------------------|-----------------|--------------|
| Gold Bullion Securities | GBS | GB00B00FHZ82 |

Résumé spécifique à l'émission

Les informations suivantes s'appliquent aux Gold Bullion Securities émis en vertu des Conditions Définitives :

Nombre de Gold Bullion Securities émis : 10000

C.2 Devise Les Gold Bullion Securities sont libellés en dollars US.

C.5 Restrictions sur les transferts Non applicable ; les Gold Bullion Securities sont librement transférables.

C.8 Droits Un Gold Bullion Security donne droit à un Porteur de Titres d'exiger le rachat du Titre et de recevoir une quantité d'or physique égale au total de la Valeur Or par Titre (la « **Valeur Or Total** ») des Gold Bullion Securities à racheter ou le numéraire obtenu par la vente au Dépositaire d'une quantité d'or égale à la Valeur Or par Titre des titres qui sont rachetés.

La Valeur Or par Titre a été calculée à 99,550959 pour cent d'un dixième d'une once Troy d'or fin au 1er juillet 2005, déduite quotidiennement par les frais dus à ManJer de 0,40 pour cent par an. Au 2 août 2013 la Valeur Or par Titre était de 96,32 pour cent d'un dixième d'une once troy d'or fin.

Un Gold Bullion Security est un titre de créance garanti non daté de la Société de même rang que tous les autres Gold Bullion Securities.

Résumé spécifique à l'émission :

La Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities émis en vertu des Conditions Définitives en date du [date de leur émission] est de 96.027671000 pour cent d'un dixième d'une once troy d'or fin.

C.11 Admission

La demande a été faite auprès des autorités boursières britanniques (« UK Listing Authority ») pour tous les Gold Bullion Securities émis dans les 12 mois suivant la date du Prospectus pour admission à la Cote Officielle et à la London Stock Exchange, opérant un Marché Réglementé, pour tous les Gold Bullion Securities admis à la négociation sur le Marché Principal de la London Stock Exchange, faisant partie de son Marché Réglementé pour les titres financiers cotés (à savoir les titres financiers admis à la Cote Officielle). La Société prévoit que tous les Gold Bullion Securities émis après la date du présent document seront également admis à la négociation sur le Marché Principal.

Les Gold Bullion Securities sont également admis à la cotation sur le Marché Réglementé (General Standard) (*Regulierter Markt [General Standard]*) de la Frankfurt Stock Exchange (*Frankfurter Wertpapierbörse*), NYSE Euronext Paris, Euronext Amsterdam et le marché ETFplus de la Borsa Italiana S.p.A.

La Société a l'intention de présenter une demande afin que les Gold Bullion Securities soient admis à la cotation sur Euronext Bruxelles. L'offre au public des Gold Bullion Securities sur Euronext Bruxelles ne peut intervenir qu'après que cette demande d'admission ait été approuvée, ce qui devrait se réaliser le ou après le 2 septembre 2013. Il ne peut être donnée aucune garantie que cette admission sera nécessairement approuvée.

C.12 Montant minimal

Un titre Gold Bullion Security a une valeur nominale de 0,00001 dollar US.

C.15 Valeur de l'investissement affectée par la valeur des instruments sous-jacents

Pour chaque Gold Bullion Security, la Société publie une Valeur Or par Titre plutôt qu'une valeur en numéraire. Comme décrit ci-dessus, la Valeur Or par Titre de chaque Gold Bullion Security est une quantité d'or physique à laquelle un Gold Bullion Security donne droit à un Porteur de Titres au moment du rachat. La quantité d'or détenue pour chaque Gold Bullion Security diminuera quotidiennement du fait des frais versés par la Société à ManJer en contrepartie des services qu'il fournit.

Les Porteurs de Titres peuvent faire racheter des Gold Bullion Securities directement par la Société à la Valeur Or par Titre à la date considérée.

La valeur numéraire d'un Gold Bullion Security peut être déterminée en multipliant la Valeur Or par Titre concernée par la valeur numéraire

d'un dixième d'une once troy d'or fin. Cette valeur numéraire d'un Gold Bullion Security varie à la hausse comme à la baisse en fonction des mouvements de la valeur numéraire de l'or. En raison de la réduction quotidienne de la Valeur Or par Titre, un jour où il n'y aurait pas de mouvement de la valeur numéraire de l'or, il y aurait tout de même une réduction de la valeur numéraire des Gold Bullion Securities dans la mesure où la quantité d'or physique qu'ils représentent aurait été réduite par les frais applicables pour cette journée. Chaque investisseur peut obtenir du numéraire en échange de leurs Gold Bullion Securities par la vente de ces Gold Bullion Securities sur l'une des bourses sur lesquelles les Gold Bullion Securities sont admis à la négociation (sous déduction de tous les coûts associés à cette vente) ou par l'intermédiaire d'une transaction de gré à gré.

C.16 Date d'expiration/d'échéance Non applicable ; les Gold Bullion Securities sont des titres non datés et n'ont pas de date d'échéance ou d'expiration.

C.17 Règlement **CREST**

La Société est une société participant à CREST, un système électronique pour le règlement de transferts et la détention de titres et les Gold Bullion Securities sont émis ou rachetés à travers le système CREST. Les transferts de titres sur le London Stock Exchange seront généralement réglés au moyen de CREST.

Règlement des créations et des rachats

À la création ou au rachat des Gold Bullion Securities, le règlement se produira (à condition que certaines conditions soient satisfaites) le troisième jour ouvrable suivant la réception de la demande de création ou de rachat concernée. Un Gold Bullion Security sera émis uniquement à la réception d'une demande valable et une fois que l'or aura été transféré vers les Comptes Garantis. Un Gold Bullion Security sera annulé uniquement à la réception d'une demande de rachat valable et à la livraison des Gold Bullion Securities respectifs à l'Agent d'enregistrement de la Société, Computershare Investor Services (Jersey) Limited, après quoi l'or sera transféré hors des comptes du Trustee chez le Dépositaire. Le transfert des Gold Bullion Securities respectifs vers des Intermédiaires Agréés ou à partir d'un Porteur de Titres lors des créations ou rachats sera effectué par CREST.

Règlement sur NYSE Euronext

ESES

Les règlements sur les marchés Euronext de la Belgique, de la France et des Pays-Bas sont exécutés à travers la plateforme *Euroclear*

Settlement for Euronext-zone Securities («ESES») et tous les ordres portant sur des Gold Bullion Securities cotés sur NYSE Euronext Paris, NYSE Euronext Amsterdam ou NYSE Euronext Bruxelles seront exécutés sur le carnet d'ordres unique tenue à NYSE Euronext Paris, le marché de référence.

Règlement sur le Frankfurt Stock Exchange

Dans un objectif de bonne livraison des Gold Bullion Securities à la Bourse de Francfort, Clearstream Banking Aktiengesellschaft (« Clearstream ») émettra, pour chaque série et nombre respectif d'Energy Securities, un Certificat d'Émission Global (chacun appelé « Certificat d'Émission Global ») en langue allemande et créé en vertu du droit allemand. À chaque fois que le nombre des Gold Bullion Securities représentés par le Certificat d'Émission Global d'une catégorie changera, Clearstream modifiera le Certificat d'Émission Global concerné en conséquence.

Règlement sur la Borsa Italiana S.p.A.

Tous les Gold Bullion Securities négociés sur la Borsa Italiana S.p.A. peuvent bénéficier du règlement par les systèmes de règlement normaux de Monte Titoli S.p.A. sur les comptes de dépôt ouverts auprès de Monte Titoli S.p.A.

| | | |
|------|--|--|
| C.18 | Description du rendement | <p>Un Porteur de Titres a le droit, à tout moment, de demander le rachat de tout ou partie de ses Gold Bullion Securities pour toute la Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities objets de ce rachat ou pour du numéraire (conformément aux conditions de rachat des Gold Bullion Securities). Dans le cas du rachat pour du numéraire, la valeur de rachat sera calculée à l'aide du prix de l'or obtenu par la Société lors de la vente d'or correspondant au rachat à une contrepartie approuvée par le Trustee.</p> <p>Les Gold Bullion Securities ne portent pas d'intérêt.</p> <p>Les Gold Bullion Securities sont des instruments financiers conçus pour répliquer le prix de l'or, et pour offrir aux investisseurs une exposition similaire à celle qu'un investisseur pourrait obtenir en achetant des lingots d'or. Cependant, à la différence de la possession de lingots d'or physique, la possession de Gold Bullion Securities inclut la gestion du stockage de lingots d'or, permet aux investisseurs de négocier des lingots d'or en valeurs nominales d'environ un dixième d'une once et d'acheter et de vendre cette participation à travers la négociation d'un titre sur une bourse.</p> |
| C.19 | Prix final / prix d'exercice | <p>Généralement, les Gold Bullion Securities ne sont pas rachetés à un prix mais plutôt par transfert d'une quantité d'or physique équivalente à la Valeur Total Or des Gold Bullion Securities devant être rachetés. Il n'y a pas d'exercice des actifs sous-jacents, simplement un transfert des actifs sous-jacents au Porteur de Titres demandant le rachat. Alternativement, les Porteurs de Titres peuvent racheter leurs titres en échange de numéraire obtenu par la vente d'or au Dépositaire conformément à l'Accord de Contrepartie de Vente d'Or pour un poids total équivalent à la Valeur Total Or des Gold Bullion Securities qui sont rachetés. Cette vente se fait à un prix libellé en dollars US basé sur la valeur en numéraire actuelle de l'or.</p> |
| C.20 | Type de valeur sous-jacente et localisation d'informations sur les valeurs sous-jacentes | <p>Les sous-jacents aux Gold Bullion Securities, par lesquels ils sont garantis, sont des barres d'or physique détenues au nom du Trustee pour le compte des Porteurs de Titres dans les coffres du Dépositaire (ou d'un sous-dépositaire ou délégué du Dépositaire). Tout cet or doit être conforme aux normes de la LBMA, telles que le poids et la pureté de chaque barre, afin que chacune de ces barres puisse être qualifiée de barre de bonne livraison. Davantage d'informations concernant l'or peuvent être consultées sur le site internet de la LBMA sur www.lbma.org.uk.</p> |

SECTION D - Risques

| | | |
|-----|----------------------------------|---|
| D.2 | Risques principaux de la Société | <p>La Société est une société à finalité spécifique constituée pour émettre des Gold Bullion Securities tels que des titres adossés à des actifs et n'a pas d'actifs autres que ceux qu'elle détient aux fins d'adossesment des Gold Bullion Securities. Pour tous les rachats en numéraire, la Société</p> |
|-----|----------------------------------|---|

se fondera sur le crédit de la contrepartie à laquelle l'Or est vendu. Par conséquent, si une contrepartie manque de régler cette opération, l'obligation de paiement de la Société sera réduite du montant du défaut de paiement de la contrepartie.

D.6 Risques principaux des Gold Bullion Securities

- La performance passée n'est pas une indication de la performance attendue.
- Un investissement dans les Gold Bullion Securities implique un degré de risque important et un investisseur peut perdre l'intégralité ou une partie de ses investissements.
- À tout moment, le prix auquel les Gold Bullion Securities s'échangent sur la London Stock Exchange ou sur toute autre bourse sur laquelle ils peuvent être admis à la négociation de temps à autre ne tient pas nécessairement compte du prix exact de l'or représenté par ces Gold Bullion Securities, ce qui signifie qu'un investisseur peut ne pas obtenir le rendement qu'il attend des Gold Bullion Securities.
- Tout l'or adossé aux Gold Bullion Securities sera détenu par le Dépositaire dans ses coffres de Londres ou dans les coffres d'un sous-dépositaire désigné par le Dépositaire ou par le délégué d'un sous-dépositaire. L'accès à cet or peut être restreint par des catastrophes naturelles, telles qu'un tremblement de terre, ou des interventions humaines, comme des attaques terroristes. Le Dépositaire n'a aucune obligation d'assurer cet or contre la perte, le vol ou des dommages, et la Société ne prévoit pas de s'assurer contre ces risques. En conséquence, il existe un risque que l'or adossé aux Gold Bullion Securities puisse être perdu, volé ou endommagé et la Société ne serait pas capable de répondre à ses obligations au titre des Gold Bullion Securities, entraînant ainsi une perte pour les Porteurs de Titres.
- La Société peut, à tout moment, sous réserve d'une notification préalable de 30 jours faite aux Porteurs de Titres, racheter tous les Gold Bullion Securities et un rachat anticipé de Gold Bullion Securities peut être imposé aux investisseurs, ce qui peut résulter en le rachat d'un investissement dans les Gold Bullion Securities plus tôt que souhaité. Un tel remboursement anticipé pourrait conduire un investisseur à encourir une charge d'impôt à laquelle il n'aurait autrement pas été soumis et/ou si le rachat a lieu à un moment où la valeur numéraire des Gold Bullion Securities rachetées est inférieure à celle à laquelle ils ont été achetés par le Porteur de Titres, pouvant ainsi entraîner une perte pour le Porteur de Titres.

- La Société peut être obligée, par les règles d'une bourse (autre que la London Stock Exchange) à laquelle les Gold Bullion Securities sont admis à la négociation, d'avoir un nombre minimum de teneurs de marché. Si un teneur de marché cesse d'agir en cette qualité, qu'un remplaçant ne peut pas être trouvé et que, en conséquence, la Société ne parvient pas à répondre à l'exigence minimum, la bourse concernée peut demander à ce que les Gold Bullion Securities interrompent leur négociation.

SECTION E – Offre

| | | |
|------|---|---|
| E.2b | Raisons de l'offre et utilisation de produits | Non applicable ; les raisons de l'offre et l'utilisation des produits ne diffèrent pas de la réalisation de profits et/ou de couverture. |
| E.3 | Conditions générales de l'offre | Les Gold Bullion Securities sont mis à disposition par la Société uniquement pour la souscription par les Intermédiaires Agréés qui ont soumis une demande valide et qui ont fourni une quantité d'or égale à la Valeur Or par Titre agrégée des Gold Bullion Securities demandés vers un compte de la Société chez le Dépositaire et les Gold Bullion Securities seront uniquement émis une fois que la quantité d'or égalant la Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities demandés aura été transférée dans les comptes du Trustee chez le Dépositaire. Un Intermédiaire Agréé doit également payer à l'émetteur les frais de création de 500 dollars US pour toute création de moins de 350.000 Gold Bullion Securities. Toutes les demandes de Gold Bullion Securities déposées vers 15h, heure de Londres un jour ouvrable, permettront généralement à l'Intermédiaire Agréé d'être enregistré en tant que porteur de Gold Bullion Securities dans les 3 jours ouvrables. |
| E.4 | Intérêts importants ou conflictuels | <p>M. Tuckwell et M. Roxburgh (qui sont administrateurs de la Société) sont également des administrateurs de ManJer, et tous les Administrateurs (autres que M. Weeks) sont aussi des administrateurs de HoldCo – le seul actionnaire de la Société. M. Tuckwell est également administrateur et actionnaire d'ETFSL et M. Roxburgh est le Directeur Financier d'ETFSL. Bien que ces fonctions puissent potentiellement mener à des conflits d'intérêt, les Administrateurs ne sont pas d'avis qu'il existe des conflits d'intérêt réels ou potentiels entre les obligations que les administrateurs et/ou les membres des organes administratifs, de gestion et de supervision de la Société ont envers cette dernière, et les intérêts privés et/ou les autres obligations qu'ils ont.</p> <p>Les Administrateurs de la Société détiennent également des mandats d'administrateurs dans d'autres émetteurs de matières premières négociées en bourse également détenues par HoldCo.</p> |

Frais

E.7

La société facture les frais suivants aux investisseurs :

Pour les Intermédiaires Agréés uniquement :

- 500 dollars US pour la création de moins de 350.000 Gold Bullion Securities demandée directement auprès de la Société ; et

Pour tous les Porteurs de Titres :

- 750 dollars US (TVA incluse) pour le rachat de Gold Bullion Securities directement auprès de la société ; et
- des frais (appliqués par la déduction quotidienne à la Valeur Or par Titre) de 0,40 pour cent par an.

Aucun frais supplémentaire ne sera facturé par l'entreprise aux investisseurs

Si un investisseur achète des Gold Bullion Securities auprès d'un intermédiaire financier, la Société estime que les frais facturés par un vendeur agréé pour la vente de titre Gold Bullion Securities à un investisseur sera de 0,15 pour cent de la valeur des Gold Bullion Securities vendus à l'investisseur.